

# Une fusion et bien des interrogations

**POLITIQUE** Plusieurs autres élus sédunois ont jugé ne pas avoir les informations nécessaires pour trancher sur la fusion avec Mont-Noble et Veysonnaz. Le PDC, lui, est contre.

PAR DIMITRI.MATHEY @LENOUVELLISTE.CH ET  
NOEMIE.FOURNIER @LENOUVELLISTE.CH

Le Conseil municipal s'est saisi de la question des fusions jeudi dernier. Selon le calendrier officiel, il aurait dû trancher. Et définir si la capitale devait poursuivre ses fiançailles avec Mont-Noble et Veysonnaz. Ou rompre avant le mariage. Mais l'exécutif a choisi de ne pas choisir. Pour l'instant.

Du côté des autorités de Mont-Noble et de Veysonnaz, on attendait pourtant le verdict sédunois. Elles patientent. Jusqu'en avril, selon nos informations.

Sans s'épancher, Philippe Varone, lui, conteste un calendrier arrêté. «Nous suivons un processus normal et aucune date précise n'a jamais été fixée pour ce vote. Notre analyse se poursuit», indique le président.

## Manque d'informations pour décider

Si ce délai de plusieurs semaines ne remet pas en cause le processus de fusion, il traduit certaines interrogations de l'exécutif. Plusieurs élus estiment que des éclaircissements sont nécessaires et jugent le rapport lacunaire. «Nous n'avons pas toutes les cartes en main pour nous prononcer. Plusieurs questions demandent une analyse plus approfondie», explique la conseillère Marylène Volpi Fournier (Les Verts), sans préciser les thématiques concernées.

«À ce stade, j'ai encore des questions», note son homologue de l'UDC, Cyrille Fauchère. «Il nous faut des informations supplémentaires sur les conséquences concrètes d'une fusion, notamment sur l'augmentation des coûts, des charges d'infrastructures et sur le volume des investissements.» Comme lui, Carole Schmid (PDC) veut davantage de précisions. «Il manque des éléments comme le coût des aménagements ou l'impact sur l'aménagement du territoire.» Son collègue de parti planche sur d'autres considéra-

tions, directement liées à son dicastère. «Aujourd'hui, nous ne savons notamment pas comment se passerait la gestion des écoles qui sont éloignées de la direction de Sion», relève Sébastien Gattlen.

«Au niveau culturel, par exemple, nous ignorons encore s'il faudra oui ou non réinvestir dans le Balcon du ciel à Nax». Le conseiller communal Florian Chappot (PS) affirme n'avoir pas de position totalement arrêtée pour l'instant. «Nous pourrions nous décider définitivement après un pro-



**Nous n'avons pas toutes les cartes en main pour nous prononcer. Plusieurs questions demandent une analyse plus approfondie."**

MARYLÈNE VOLPI FOURNIER  
CONSEILLÈRE COMMUNALE (LES VERTS)

mier retour du Conseil général et certaines précisions juridiques que nous attendons encore», souligne-t-il.

L'élue fait notamment référence au sort réservé à une fusion à trois si l'une des communes venait à s'y opposer. Un avis de droit sur le sujet a d'ailleurs été demandé par la municipalité.

Selon Maurice Chevrier, chef des affaires communales, cela dépend de la forme. «Lors du vote, si une seule question est posée pour la fusion entre les trois communes, le refus de l'une d'entre elles met fin au processus dans sa globalité. S'il s'agit de questions en cascades, cela dépendra de l'issue de chacune d'entre elles.»



Mont-Noble et Veysonnaz devront encore patienter avant de connaître la décision du Conseil communal de Sion. SACHA BITTEL

## L'étude tenue secrète

Demandée, l'étude de fusion mandatée par la commune de Sion nous a été refusée au motif qu'elle n'avait pas encore été présentée aux différents Conseils et à la population. Selon nos informations, si ce rapport confirme la faisabilité de la fusion, la note en faveur de celle-ci ne serait toutefois «pas franche» et les conclusions «peu claires». Les élus du Conseil général auront le droit à une présentation mardi soir lors d'une séance fermée au public et à la presse.

## Une bataille politique du PDC?

Si les élus pointent un manque d'informations pour expliquer le statu quo, en coulisses, on voit poindre une bataille politique. Le PDC de Sion, farouche opposant aux fusions avec la montagne, a publié ce lundi le résultat d'un sondage de sa base. Au total, 66% des 170 participants se disent contre un mariage avec Veysonnaz ou Mont-Noble. Les conclusions de cette consultation ont été transmises aux trois

## Quid de Mont-Noble et Veysonnaz?

Si Sion a décidé de reconduire la discussion à une date ultérieure, qu'en est-il de Mont-Noble et de Veysonnaz? Pour que le processus de fusion continue, elles aussi doivent confirmer leur oui. A Mont-Noble, le rapport du bureau COMPAS a été rendu aux autorités la semaine dernière. Celles-ci devraient se prononcer sur le sujet lors d'une séance du Conseil attendue le 22 mars. Prévenu par l'exécutif de la discussion qui devait se tenir jeudi à Sion, c'est toutefois notre coup de fil qui avise le président du délai de réflexion. «Il est légitime de vouloir

prendre du temps pour considérer l'ensemble des éléments, souligne le président de Mont-Noble Bernard Bruttin. Cette décision de l'exécutif sédunois ne m'inquiète donc pas, d'autant que pour moi, la faisabilité de la fusion est mathématiquement prouvée par le rapport.» De son côté, la commune de Veysonnaz se refuse à tout commentaire. Selon elle, le processus suit son cours, avant le vote populaire prévu l'année prochaine. D'ici là, le rapport de fusion sera présenté début avril aux populations des trois communes.

conseillers communaux PDC avant la séance de jeudi dernier. Avec l'ambition affichée d'influencer les débats de l'exécutif. «Il faut agir tant que c'est possible. Notre objectif est de donner les coudées franches à nos élus pour qu'ils puissent dire ce qu'ils pensent de ces fusions», relève Raphaël Zuchuat, secrétaire général du PDC de Sion. L'appel a été entendu, mais son écho varie. Sans se positionner clairement, les élus disent être sensibles à ce sondage. «C'est assez

évident que notre parti est contre les fusions proposées. En tant qu'élue PDC, je ne peux pas faire fi de ceux qui m'ont élu», explique Christian Bitschnau, vice-président de Sion. «Nous sommes des élus d'un parti, on doit entendre la base», reprend Sébastien Gattlen. «Mais aujourd'hui, elle ne dispose peut-être pas encore de tous les éléments factuels.» Quant à Carole Schmid, l'élue «entend les arguments» de son parti, mais se prononcera sur «des éléments factuels».

PUBLICITÉ

**interoffice**

les espaces professionnels.



interoffice-vs.ch

**ingénieux**

en équipe ou en indépendant.



Dès chf  
**999.-**

table assis-debout – Lista Office LO

pour tenter d'élever le niveau.

mathias grobéty — le directeur général